



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Office International de l'Eau

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Office International de l'Eau
21 rue de Madrid - 75008 Paris
Ce rapport contient 20 pages



KPMG AUDIT OUEST
7 Boulevard Albert Einstein
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 16
Site internet : www.kpmg.fr

Office International de l'Eau

Siège social : 21 rue de Madrid - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Office International de l'Eau, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, conformément aux notes de l'annexe aux comptes annuels, nous rappelons les éléments suivants :

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

- **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

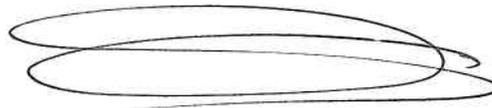
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 1er juin 2015

KPMG Audit Ouest



Sébastien Guérit
Associé

BILAN AU 31 décembre 2014

ACTIF		2014			2013	
		Montant brut	Amortis ou provisions	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissements				
		Frais de recherche et de développement	72 441	72 441	0	0
		Concessions, logiciels et droits similaires	356 687	310 130	46 557	33 337
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
		Avances et acomptes				
		Total	429 128	382 571	46 557	33 337
	Immobilisations corporelles	Terrains	377 683	56 156	321 527	309 273
		Constructions	6 078 002	3 828 694	2 249 308	2 290 917
		Installations techniques, matériel et outil. Industriel	2 898 927	2 095 525	803 402	725 232
		Autres immobilisations corporelles	1 079 545	1 010 492	69 053	67 874
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours	280	0	280	21 156
		Avances et acomptes				
		Total	10 434 437	6 990 867	3 443 570	3 414 452
	Immobilisations financières	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés, activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
Prêts		29 338	0	29 338	29 338	
Autres immobilisations financières		47 571	0	47 571	43 238	
	Total	76 909	0	76 909	72 576	
TOTAL 1		10 940 474	7 373 438	3 567 036	3 520 365	
Actif circulant	Stocks, en cours	Matières premières et approvisionnements	154 449	0	154 449	128 352
		En cours	2 978 754	0	2 978 754	3 724 750
		Total	3 133 203	0	3 133 203	3 853 102
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande				
		Créances usagers et comptes rattachés	2 079 792	114 878	1 964 914	1 142 664
		Autres créances	2 041 467	66 500	1 974 967	1 489 008
		Total	4 121 259	181 378	3 939 881	2 631 672
	Divers	Valeurs mobilières de placement	300 000	0	300 000	0
		Banques	4 523 805	0	4 523 805	6 456 927
		Caisses	3 381	0	3 381	13 433
		Charges constatées d'avance	237 413	0	237 413	188 571
		Total	5 064 599	0	5 064 598	6 658 931
	TOTAL 2		12 319 061	181 378	12 137 682	13 143 705
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Ecart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		23 259 535	7 554 816	15 704 718	16 664 070	

BILAN AU 31 décembre 2014

		PASSIF	2014	2013
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droits de reprise	2 249 278	2 249 278
		Ecart de réévaluation		
		Réserves	577 721	577 721
		Report à nouveau	1 687 203	1 476 929
		Résultat de l'exercice	236 379	210 274
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droits de reprise	196 597	199 169
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investis sur biens non renouvelables par l'organisme	805 035	873 885
		Provisions réglementées	9 486	16 445
			TOTAL 1	5 761 699
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	697 973	617 834	
	Provisions pour charges	525 541	495 410	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
	Fonds dédiés sur autres ressources			
	TOTAL 2	1 223 514	1 113 244	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 123	357 706	
	Emprunts et dettes financières divers	5 161	5 161	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	697 954	781 073	
	Dettes fiscales et sociales	2 332 843	2 432 167	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	4 264 386	5 544 784	
	Produits constatés d'avance	1 119 037	826 233	
		TOTAL 3	8 719 505	9 947 124
Ecart de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF			15 704 718	16 664 070

Compte de Résultat (Première Partie)

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Période du 01/01/14 au 31/12/14
Edition du 29/04/15

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	9 704 214		9 704 214	10 140 800
Chiffres d'affaires nets	9 704 214		9 704 214	10 140 800
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			4 338 891 399 768 111 000	5 058 112 431 134 109 000
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 553 873	15 739 046
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			1 406 740 (26 096) 3 448 352	1 995 164 (49 336) 3 787 597
TOTAL charges externes :			4 828 996	5 733 426
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			746 881	638 618
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			5 496 397 2 472 764	5 480 282 2 485 375
TOTAL charges de personnel :			7 969 161	7 965 657
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			405 169 46 727 238 778	370 862 81 250 593 557
TOTAL dotations d'exploitation :			690 674	1 045 669
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			16 443	26 464
CHARGES D'EXPLOITATION			14 252 155	15 409 834
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			301 718	329 213

Compte de Résultat (Seconde Partie)

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Période du 01/01/14 au 31/12/14
Edition du 29/04/15

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	301 718	329 213
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 754	3 308
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 658	
Différences positives de change	2 989	649
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 840	2 718
	30 240	6 675
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 462	35 200
Différences négatives de change	4 951	11 061
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	33 413	46 261
RÉSULTAT FINANCIER	(3 173)	(39 586)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	298 545	289 627
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 796	35 454
Produits exceptionnels sur opérations en capital	86 451	88 689
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 959	7 271
	126 205	131 414
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	63 118	138 673
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 569
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	67 088	
	130 206	141 243
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 001)	(9 828)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	58 166	69 524
TOTAL DES PRODUITS	14 710 318	15 877 136
TOTAL DES CHARGES	14 473 939	15 666 861
BÉNÉFICE OU PERTE	236 379	210 274



*Office
International
de l'Eau*

Association Office International de l'Eau

**Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos le
31 décembre 2014**

Cette Annexe contient 13 pages

Secrétariat Général

22, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges cedex - FRANCE

Tel : 33 (0) 5 55 13 47 75 - Fax : 33 (0) 5 55 11 47 37 - Web : www.oieau.org - E-Mail : secretariat.general@oieau.fr

Association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 21 août 1981 - Déclaration d'Existence N° 74870006087
N Siret : 314 901 729 00033 - Code APE : 804 C - N TVA : Fr-83314901729

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	2
1.2.4	Changement de méthode de présentation	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Méthode d'amortissement	3
2.1.2	Evaluation des stocks	4
2.1.3	Valeurs mobilières de placement	4
2.1.4	Charges constatées d'avances	4
2.1.5	Trésorerie	4
2.2	Passif	6
2.2.1	Fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	6
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	6
2.2.4	Provision pour médailles du travail	7
2.2.5	Produits constatés d'avance	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	8
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	8
3.3	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	8
3.4	Contributions volontaires en nature	8
3.5	Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (C.I.C.E.)	8
3.6	Impôt sur les bénéfices	9
4	Autres informations	10
4.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	10
4.2	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	10
4.3	Emprunt auprès des organismes bancaires	10
4.4	Engagements hors bilan	11
4.4.1	Crédit bail	11
4.4.2	Bail Emphytéotique	11

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

NEANT

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Les différentes directions de l'OIEau conservent une comptabilité autonome.

Le résultat de la Direction Générale est reventilé :

- dans chaque direction à la ligne charges de gestion courante,
- dans la Direction Générale à la ligne autres produits.

Les opérations inter-sites sont naturellement annulées dans les comptes annuels globaux.

Concernant la Taxe d'Apprentissage collectée par l'OIEau, et afin d'isoler les opérations liées à sa perception, un dossier comptable a été ouvert et fonctionne comme si il s'agissait d'une nouvelle direction. A la clôture des comptes, ce dossier est soldé dans les comptes correspondants de l'Etablissement CNFME.

En 2014, le montant de la collecte s'est élevé à 44 K€ (15 K€ sous forme de matériels et 29K€ en espèces).

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Méthode d'amortissement

De façon générale, les méthodes d'amortissement en place à l'OIEau sont les suivantes :

TYPE D'IMMO	DUREE
Logiciels	1 à 3 ans
AAI Terrains	10 ans
Constructions	30 à 50 ans
AAI Constructions	10 à 30 ans
Plateformes pédagogiques	6 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

La comptabilisation et les amortissements des actifs tiennent compte de la réforme des actifs définie par les règlements CRC de 2004.

Concernant l'amortissement des subventions d'investissement :

Par dérogation aux nouvelles règles du plan comptable associatif, les subventions d'investissements antérieures à 2002 sont amorties au même rythme que les immobilisations financées compte tenu de l'activité spécifique de l'association. Les subventions reçues à partir de 2002 ne font plus l'objet de reprise hormis :

- celles financées par la taxe d'apprentissage,
- celles portant sur des biens non renouvelables.

2.1.2 Evaluation des stocks

Les stocks suivants :

- produits d'entretien
- matériels de laboratoire
- cahiers techniques
- fournitures pédagogiques
- mallettes

sont évalués selon la méthode du dernier coût d'achat. Ce dernier est composé du coût d'acquisition, des frais éventuels de transport, et des frais de conception et d'impression.

2.1.3 Evaluation des Encours

Les Encours de production qui s'élèvent à 2 979 K€ représentent les états d'avancement sur les études et projets pluriannuels.

Ils sont évalués au temps passé estimé ainsi qu'au regard des dépenses engagées au 31/12/2014.

Parallèlement, une provision pour risques est constatée lorsqu'il y a un risque de non acceptation totale du rapport final (et donc un risque de non encaissement du solde final) et lorsqu'il y a une « trésorerie négative » sur le projet à la date de clôture de l'exercice.

2.1.4 Valeurs mobilières de placement

Les placements financiers sont à présent effectués via un livret type associatif. Il n'y a donc plus de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2014 à proprement parler.

A noter qu'en février 2014, nous avons souscrit deux lignes de « Comptes à Terme » d'un montant de 150 000 euros chacune. Leur taux de rendement est très légèrement supérieur à celui du livret. Ces placements sont « bloquées » pour une période de 4 ans (avec une possibilité de déblocage anticipé au bout de 4 trimestres).

2.1.5 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 237 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- charges constatées d'avance courantes CNIDE (exploitation) = 44 K€
- charges constatées d'avance courantes CNFME (exploitation) = 80 K€
- charges constatées d'avance courantes DG (exploitation) = 51 K€
- charges constatées d'avance courantes DCI (exploitation) = 62 K€

2.1.6 Trésorerie

En 2014, la trésorerie globale n'a jamais été négative. Elle comprend cependant, une quote part d'acomptes, perçus sur conventions non dénouées, que nous devons reverser à nos partenaires.

L'OIEau a eu recours à l'affacturage avec la BNP Paribas puis avec CGA Factor (Groupe Crédit du Nord). Au 31 décembre 2014, l'encours factor utilisé s'élève à 297 K€.

Pour satisfaire les normes comptables, les « rémunérations d'affacturage » qui, jusque là, étaient reclassées en charges financières sont, depuis 2006, présentées dans les services extérieurs (comptes 62).

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

Réserve pour projet associatif

L'OIEau ne dispose d'aucune réserve pour projet associatif.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges :

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	618 K€	274 K€	194 K€	698 K€
Provisions pour charges (PIDR)	495 K€	30 K€	0 K€	525 K€
TOTAL	1 113 K€	304 K€	194 K€	1 223 K€

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La provision constituée en 2003 et enregistrée dans les comptes annuels a été mise à jour en prenant en compte un coefficient d'actualisation intégrant l'inflation et les augmentations de rémunération prévisionnelles.

<i>Engagements retraite (montant en €)</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total</i>
<i>I. D. R.</i>	<i>525 K€</i>	<i>NEANT</i>	<i>525 K€</i>

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode PBO. Le taux d'actualisation ressort à 1.75 %

2.2.4 Provision pour médailles du travail

Il n'y a pas d'attribution de médailles du travail au sein de l'OIEau.

2.2.5 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 119 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- produits constatés d'avance sur les études CNIDE (exploitation) = 801 K€
- produits constatés d'avance sur les études CNFME (exploitation) = 43 K€
- produits constatés d'avance sur les études DCI (exploitation) = 275 K€

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation		(en K€)
Prestations de Services		9 704,00
Subventions		4 339,00
Reprise sur Amortissements et Provisions		400,00
Autres Produits		111,00
Total		14 554,00

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel détaché	Personnel mis à disposition
CDI	122,00		
CDD	7,00		
Fonctionnaires		2,00	0,00
TOTAL	129,00	2,00	0,00

3.3 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Pour l'ensemble du personnel, le montant du DIF représente le plus souvent le plafond défini par les textes.

3.4 Contributions volontaires en nature

Voir point 4.2.

3.5 Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (C.I.C.E.)

Le C.I.C.E. a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Il est utilisé dans des investissements de plates-formes pédagogiques, dans la formation du personnel, dans la prospection de nouveaux marchés ainsi que dans des projets innovants.

3.6 Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal du GEIE SEMIDE est intégré fiscalement pour la quote-part détenue par l'OIEau. Pour l'exercice 2014, le résultat fiscal du SEMIDE étant nul, aucun retraitement n'a été effectué.

4 Autres informations

4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 Euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 Euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés s'est élevé à 292 K€ en 2014.

4.2 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

Le Président de l'OIEau et les Administrateurs sont bénévoles.

Depuis mars 2011, il n'y a plus aucun fonctionnaire mis à disposition au sein de l'Office.

4.3 Emprunt auprès des organismes bancaires

L'OIEau a financé, en partie, sur l'exercice 2007, l'agrandissement de son Hall Technique par un prêt bancaire souscrit auprès de la BNP Paribas aux conditions suivantes :

- Montant emprunté : 380 K€
- Taux : 4,35 %
- Durée : 10 ans

L'OIEau a également financé, en partie, sur l'exercice 2010, le nouveau Laboratoire de La Souterraine par un prêt bancaire souscrit auprès de la Banque Tarneaud aux conditions suivantes :

- Montant emprunté : 300 K€
- Taux : 4,05 %
- Durée : 12 ans

Au 31 décembre 2014, le capital global restant dû (CRD) est de 276 K€ et sa ventilation est la suivante :

< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
69 K€	153 K€	54 K€	276 K€

Pour ces prêts, des garanties bancaires ont été prises : il s'agit de deux hypothèques de 1^{er} rang sur le bien financé.

4.4 Engagements hors bilan

4.4.1 Crédit bail

Au 31 décembre 2014, les loyers restant à payer au titre des contrats de crédit bail, s'élèvent à 32 K€. Leur ventilation est la suivante :

Inférieur à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL CRD
18 K€	14 K€	0 K€	32 K€

4.4.2 Bail Emphytéotique

L'Office International de l'Eau a conclu deux baux emphytéotiques avec la Ville de Limoges. Ils portent sur les bâtiments du CNFME et du CNIDE à Limoges. Ils prendront fin en 2056 et 2058.